

Le dépistage des mauvaises herbes est la première étape pour choisir une stratégie de lutte intégrée efficace, rentable et durable.

Savez-vous lesquelles sont présentes dans vos champs ?

Profitez d'un dépistage gratuit de certains de vos champs pour avoir un portrait des espèces présentes sur votre ferme en participant au

« **Grand Inventaire des mauvaises herbes du Québec** » dans la région de l'Estrée.

Inscrivez-vous dès maintenant pour la saison 2026





Grand Inventaire des mauvaises herbes du Québec

Appel à la participation des producteurs de
la région de l'Estrie pour la saison 2026.



Objectifs du projet

Obtenir une vision actuelle des mauvaises herbes présentes dans les cultures au Québec;
Évaluer les différents facteurs qui influencent la dynamique des mauvaises herbes;
Effectuer un constat de l'évolution des mauvaises herbes depuis l'inventaire réalisé dans les années 1980s.



Pour la saison 2026 : Nous sommes à la recherche de 200 champs, principalement en fourrages, grandes cultures et en sapins de Noël, distribués sur tout le territoire de l'Estrie. Les cultures peuvent être en régie conventionnelle (incluant le semis direct) ou en biologique. La répartition des champs recherchés selon les différentes cultures est :

- 70 champs pour les céréales, l'oléagineux, les légumineuses et autres grains;
- 130 champs pour les fourrages, prairies et pâturages;
- 10 champs d'arbre de Noël;

Il est à préciser que des mesures de biosécurité à la ferme seront respectées par les dépisteurs et la confidentialité du producteur sera assurée en tout temps.



Quels sont les bénéfices pour les producteurs participants?

- Un dépistage gratuit pour l'entreprise (maximum de 3 champs par entreprise).
- Un portrait complet du dépistage pour le producteur et son conseiller.



Qu'est-ce que ça implique pour les producteurs participants?

Au printemps :

- Fournir les coordonnées de l'entreprise et l'information sur les cultures établies en 2026 dans les champs à dépister.
- Signer une entente de collaboration pour autoriser l'accès aux champs pour le dépistage, la prise de photo et de spécimens des mauvaises herbes.
- Fournir un plan de ferme.

À l'automne :

- Fournir des informations détaillées sur chacun des champs inventoriés (type de travail du sol, traitements phytosanitaires, régime de fertilisation, etc.)

Comment participer au projet :

Vous pouvez remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible ici:

<https://tinyurl.com/inventaire-Estrie-2026> ou via le code QR. Pour plus

d'information, vous pouvez contacter l'équipe de réalisation du projet à l'adresse:

inventaire@cerom.qc.ca ou par téléphone au : 450 464 2715 poste 237.



Partenariat canadien pour
une agriculture durable



Le « Grand inventaire des mauvaises herbes du Québec » volet Centre-du-Québec est réalisé par le CÉROM en collaboration avec le Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection (LEDP) du MAPAQ et l'Université Laval. Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du programme Innovation bioalimentaire (2023-2028).